



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 octobre 2001  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-sixième session

Point 20 c) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl**

## **Recherche de la plus grande efficacité possible de l'action internationale entreprise pour étudier, atténuer et minimiser les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl**

**Rapport du Secrétaire général\***

### Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–3	3
II. La situation 15 ans après l'accident . . . . .	4–12	3
III. Assistance internationale . . . . .	13–27	5
A. Santé . . . . .	14–19	5
B. Réadaptation sociopsychologique . . . . .	20	6
C. Réadaptation économique et emploi . . . . .	21–23	6
D. Protection de l'environnement . . . . .	24–27	6
IV. Défense de la cause de Tchernobyl et travail de sensibilisation . . . . .	28–31	7
V. Mobilisation de ressources . . . . .	32–34	7

\* La présentation du rapport a été retardée du fait qu'il était indispensable d'y intégrer les conclusions de l'étude de la situation des régions du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine touchées par la catastrophe de Tchernobyl, réalisée au cours de l'été et de l'automne 2001 sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.



VI.	Recherche de la plus grande efficacité possible de l'approche adoptée par le système des Nations Unies concernant Tchernobyl. . . . .	35-38	8
A.	Des secours d'urgence à l'aide au développement . . . . .	35-36	8
B.	Rationalisation des mécanismes internationaux de coordination . . . . .	37-38	8
VII.	Conclusions relatives à la future orientation de l'assistance internationale. . . . .	39-41	9

## I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis conformément à la résolution 54/97 en date du 8 décembre 1999 de l'Assemblée générale sur le renforcement de la coopération internationale et la coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, dans laquelle l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de lui soumettre, à sa cinquante-sixième session, un rapport présentant un bilan détaillé de la suite qui aurait été donnée à sa résolution et des idées de mesures novatrices à prendre pour que l'action menée par la communauté internationale pour faire face à la catastrophe de Tchernobyl soit aussi efficace que possible. Le rapport présente les activités entreprises par les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies au cours des deux dernières années pour donner la plus grande efficacité possible aux mesures humanitaires prises sur le plan international pour faire face aux problèmes toujours nouveaux qui se posent depuis la catastrophe de Tchernobyl.

2. Au cours des 15 années écoulées depuis l'accident, de nombreuses évaluations de la situation à Tchernobyl, autour de Tchernobyl et dans les régions contaminées du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, ainsi que de nombreux travaux de recherche pure et appliquée ont été publiés. Parmi eux, certains rapports font autorité, tels que les suivants : conclusions de la Conférence de 1996 de Vienne intitulée « Dix ans après Tchernobyl : Récapitulation des conséquences radiologiques de l'accident », parrainée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission européenne et l'ancien Département des affaires humanitaires; rapport scientifique de 1996 sur les projets pilotes lancés par l'OMS dans le cadre du Programme international concernant les effets sur la santé de l'accident de Tchernobyl et sur les programmes nationaux connexes; étude réalisée en 2000 par le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants sur les effets médicaux de l'accident de la centrale de Tchernobyl<sup>1</sup>; rapport du cinquième colloque de la Fondation Sasakawa sur la coopération sanitaire et médicale pour Tchernobyl intitulé « Chernobyl : A Decade », tenu à Kiev en octobre 1996; compte rendu des travaux de la conférence internationale axée sur les 15 années écoulées depuis l'accident de Tchernobyl et

les enseignements tirés de l'expérience, tenue à Kiev à l'occasion du quinzième anniversaire de l'accident.

3. Néanmoins, les problèmes évoqués par le seul mot « Tchernobyl » restent complexes et mal appréhendés sur le plan scientifique. Les données, notamment scientifiques, indiquent que les zones touchées souffriront encore longtemps des conséquences de l'accident. En outre, il est très probable que les effets sur la santé de la population iront en s'aggravant dans les régions contaminées des trois pays. Les tendances alarmistes et le pessimisme injustifié ne mènent nulle part, pas plus que l'optimisme béat. On aurait tort de croire qu'avec la fermeture de la centrale nucléaire et l'octroi généreux de fonds pour la construction d'un nouvel abri autour du réacteur endommagé, la communauté internationale peut classer ce dossier alors que des gens continuent de vivre dans l'ombre de Tchernobyl.

## II. La situation 15 ans après l'accident

4. Il est évident que l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986 continue d'avoir des conséquences graves et concrètes pour les communautés, les régions et les pays qui ont payé le plus lourd tribut lorsque le risque nucléaire a momentanément échappé au contrôle de l'homme, il y a 15 ans. Les experts ne sont pas toujours d'accord sur la nature exacte et l'ampleur de ces conséquences mais certaines données factuelles et certains chiffres donnent une idée de la gravité de la situation actuelle dans ces pays.

5. Au **Bélarus**, 23 % du territoire ont été contaminés. Deux millions de personnes ont été directement touchées par la catastrophe et plus de 135 000 personnes ont dû être réinstallées à l'extérieur des zones contaminées. Environ 1 650 000 habitants, dont 344 000 enfants, continuent de vivre dans les zones contaminées. Plus de 25 % des forêts et d'immenses étendues de terres agricoles sont encore contaminées. Des rapports nationaux indiquent que, dans certaines zones, l'incidence du cancer de la thyroïde augmente à un taux de plus de 100 fois supérieur à ce qu'il était avant l'accident. Près du quart du territoire et d'un citoyen sur cinq du Bélarus ont été atteints par la catastrophe. Les conséquences sont lourdes pour le développement socioéconomique du pays. Les autorités nationales estiment que, sur la période de 30 ans allant de 1986 à 2016, le total des coûts économiques de

l'accident atteindra 260 milliards de dollars. En 2000, le Gouvernement du Bélarus a dû affecter 6,4 % du budget national aux mesures visant à atténuer les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

6. En **Ukraine**, 3,5 millions de personnes ont été touchées. Un million et demi d'hectares de terres agricoles et plus d'un million d'hectares de forêts ont été gravement contaminés. Un total de 2,3 millions de personnes, dont plus de 500 000 enfants, vivent encore dans des zones contaminées. À ce jour, le montant cumulé des pertes économiques est estimé à 100 milliards de dollars. Pendant les 10 dernières années, 5 à 7 % des dépenses budgétaires de l'État ukrainien, soit plus de 6 milliards de dollars, ont concerné les conséquences de l'accident. La zone contaminée représente en tout 53 500 kilomètres carrés. Le nombre de personnes évacuées et réinstallées ailleurs s'élève à 162 000.

7. Dans la **Fédération de Russie**, plus de 2,7 millions de personnes ont été directement touchées par le risque radiologique et 52 400 ont été réinstallées ailleurs en raison de la menace qui continuait de peser sur les zones contaminées. Un million huit cent mille personnes, dont 300 000 enfants, continuent de vivre dans les zones contaminées. Deux cent mille agents russes de l'aide d'urgence sont venus apporter des secours après l'accident et par la suite doivent, depuis, rester sous surveillance pour être sûrs d'être traités correctement contre les effets radiologiques. Deux millions neuf cent mille hectares de terres agricoles et environ 1 million d'hectares de forêts ont été gravement contaminés. Les superficies contaminées représentent en tout 59 000 kilomètres carrés.

### **Dernière analyse de la situation**

8. Une mission interinstitutions multidisciplinaire et internationale portant sur l'étude des conséquences humaines de l'accident de Tchernobyl 15 ans après a été réalisée au cours de l'été 2001. Il s'agissait d'une mission conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), entreprise avec l'appui de l'OMS, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres organismes. Les membres de la mission ont établi une étude indépendante, jetant un regard nouveau sur la situation actuelle, à partir d'évaluations de la situation des zones touchées du Bélarus, de la Fédération de Russie et de

l'Ukraine, d'entrevues détaillées avec des membres de collectivités locales et des responsables locaux et nationaux, et de l'examen de rapports récents, d'études scientifiques, etc.

9. La mission avait pour objet l'étude des problèmes interdépendants, tels qu'ils se posent aujourd'hui, de la contamination de l'environnement, des risques sanitaires et du déclin économique qui sont directement liés à l'accident de Tchernobyl. En se fondant sur de meilleures données disponibles, les membres de la mission ont conclu qu'il y avait des preuves incontestables d'effets sanitaires directs de l'exposition à des radiations, notamment les 2 000 cas de cancer thyroïde causés par l'accident recensés à ce jour. Les scientifiques sont loin d'être d'accord sur ce que seront les conséquences de la catastrophe dans leur intégralité et ne s'attendent pas à une multiplication des cancers au cours des prochaines décennies. Les craintes pour l'avenir sont en grande partie à l'origine des problèmes sanitaires qui frappent aujourd'hui les communautés touchées. Les difficultés psychologiques ont été accentuées par l'effondrement de nombreuses structures communautaires, qui laisse des individus et des familles dans l'isolement et sans possibilité d'améliorer leurs conditions de vie.

10. De ce fait, alors que le niveau de contamination radioactive baisse progressivement sous l'effet de phénomènes naturels et des mesures prises, les conditions de vie d'un pourcentage important de la population rurale continuent inexorablement à décliner. Cette population est prise dans une spirale de baisse de la qualité de vie par suite de l'interaction complexe des problèmes écologiques, sanitaires, psychosociaux et économiques.

11. Les 348 000 personnes dont les vies ont été désorganisées par une réinstallation forcée continuent de subir une tension nerveuse nettement plus forte que la population en général, de même ceux qui participent à la dépollution de l'environnement après l'accident et ceux qui vivent encore dans des zones contaminées. Les familles et les communautés concernées sont devenues tributaires des prestations sociales qui, en termes réels, baissent chaque année.

12. Les budgets nationaux se trouvent lourdement grevés par les coûts de la dépollution, des indemnités et du relèvement. Ainsi qu'il est indiqué plus haut, les trois gouvernements doivent déployer des efforts énormes pour atténuer les

conséquences de l'accident. Or, les ressources dont ils disposent ne cessent de diminuer. Il n'y a pour ainsi dire pas d'investissement étranger dans les régions touchées. Ceux qui ont des compétences pouvant trouver preneurs s'en vont, les familles sont disloquées et les institutions sociales encore plus fragilisées. Ce qui était au départ une catastrophe de nature technique est devenu une grave crise socioéconomique lourde de conséquences pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

### III. Assistance internationale

13. Au cours des deux années considérées dans le présent rapport, les fonds, programmes et institutions du système des Nations Unies ont continué d'exécuter des projets dans les quatre domaines prioritaires dans lesquels les États touchés ont besoin d'aide. Ces projets sont destinés à compléter les initiatives des autorités nationales, de la Commission européenne et d'autres organisations régionales, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de la société civile et d'autres partenaires internationaux et nationaux. En raison d'un grave déficit de ressources, la plupart des programmes des Nations Unies ont été réduits et plusieurs programmes et projets ont été interrompus. Les projets qui ont pu être maintenus ont été financés, pour une large part, sur des fonds extrabudgétaires obtenus par les institutions et, pour le reste, sur les rares ressources du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour Tchernobyl.

#### A. Santé

14. Un certain nombre d'études se poursuivent et devraient permettre de mieux comprendre les effets à long terme de l'exposition de la population aux radiations. Elles comprennent notamment des études de dosimétrie individuelle réalisées par l'OMS avec le financement de l'Institut de protection radiologique, organisme français.

15. Les rares ressources médicales sont quasiment réservées aux enfants et aux jeunes adultes qui étaient enfants au moment de l'accident, puisqu'ils sont les plus vulnérables aux effets des radiations. C'est le cas, notamment, d'un programme relatif à l'utilisation de la télématique sanitaire pour le traitement des personnes

qui ont été exposées aux radiations. On consacre des efforts particuliers au diagnostic et au traitement du carcinome de la thyroïde, de la leucémie et du lymphome chez les enfants et les adolescents. Dans la Fédération de Russie, on fait passer des échographies à des enfants et à des adultes, avec la coopération du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le projet de télématique sanitaire de l'OMS est financé en grande partie par des dons privés provenant de la Sasakawa Memorial Health Foundation du Japon qui, par ailleurs, cofinance des projets de banques de données sur les tissus thyroïdiens et les acides nucléiques avec la Commission européenne et le National Cancer Institute des États-Unis. L'OMS a engagé au total pour le financement de ces programmes et projets 2 176 000 dollars, dont 420 000 dollars proviennent de donateurs.

16. Parmi les programmes importants qui ont dû être abandonnés faute de ressources figure la deuxième phase du Programme international sur les effets de l'accident de Tchernobyl sur la santé, entrepris par l'OMS. Autrement dit, l'OMS ne sera plus en mesure de poursuivre des projets d'aide d'un intérêt capital.

17. Dans le cadre de ses programmes de pays, l'UNICEF exécute des projets dans les trois États les plus gravement atteints. Son aide est essentiellement acheminée par son bureau régional de Moscou. L'UNICEF s'efforce d'encourager l'adoption de modes de vie et de pratiques de sûreté adaptés à la vie dans des régions contaminées par des radiations, de donner des formations aux familles dont des membres souffrent de maladies consécutives à l'accident de Tchernobyl et d'apprendre aux parents comment surveiller l'hypothyroïdie. Ces activités sont renforcées par des projets entrepris dans des écoles, telles que l'École de la sécurité pour les enfants ukrainiens.

18. Dans le cadre de projets spéciaux plus petits, on équipe les instituts et les centres de réadaptation de la région qui traitent les enfants rendus handicapés par les maladies liées à l'accident de Tchernobyl. Au cours des deux dernières années, près de 300 000 dollars ont été consacrés à de tels projets, le financement ayant été assuré pour l'essentiel par le Comité national allemand pour l'UNICEF.

19. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a fait partie de l'Équipe spéciale intersecrétariats pour Tchernobyl depuis la création de celle-ci. Plus important encore,

elle a été l'un des premiers acteurs internationaux à agir face à la situation d'urgence et effectuée dans la région un travail essentiel d'appui aux soins de santé. Ses activités actuelles s'inscrivent dans le programme CHARP, programme d'aide humanitaire et de relèvement pour Tchernobyl, lancé en 1990. Il s'agit d'un programme de dépistage radiologique effectué dans des laboratoires de diagnostic mobiles. Ce dépistage constitue la première ligne de défense contre les maladies de nature radiologique pouvant être traitées grâce à un dépistage précoce. Depuis le lancement du programme, plus de 400 000 personnes ont été examinées, dont 90 000 en 2000, au coût de 1,5 million de dollars par an.

## **B. Réadaptation sociopsychologique**

20. Les centres communautaires de réadaptation psychologique et sociale lancés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et établis dans 10 agglomérations disséminées dans la région, qui obtiennent d'excellents résultats, s'enrichissent de nouvelles unités créées dans trois communautés des régions de Zhytomir et de Kiev, en Ukraine, et de Brest, dans le Bélarus. Ces centres offrent un soutien social et psychologique et des conseils pour aider les gens à faire face aussi bien aux conséquences physiques de la contamination qu'à ses effets liés à la tension nerveuse. Les 10 premiers centres fonctionnent désormais de façon autonome, ayant leurs propres donateurs et avec le financement de leurs gouvernements respectifs. Les nouveaux centres ont été créés grâce au financement de l'Agency for International Development des États-Unis.

## **C. Réadaptation économique et emploi**

21. Parmi les zones les plus gravement atteintes figure la ville de Slavutych, en Ukraine, où vivent de nombreux ouvriers de l'usine de Tchernobyl. La fermeture du dernier réacteur, en 2001, a accru le chômage. L'Organisation internationale du Travail (OIT) qui suit de près l'évolution des marchés du travail dans la région touchée par la catastrophe, avait prévu la situation et, grâce à un financement en grande partie assuré par le Gouvernement suisse, a élargi ses programmes de recyclage professionnel pour tenter d'atténuer l'effet de ce choc. Parallèlement, l'OIT, en collaboration avec le Gouvernement ukrainien, a lancé

un programme de formation à l'échelle nationale, aidé à la révision des politiques du travail relatives aux handicapés et contribué à la création d'un programme spécial de formation pour plus de 86 000 personnes rendues handicapées par l'accident.

22. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU a coordonné l'exécution, par des institutions nationales du Bélarus, de trois projets portant respectivement sur la relance économique d'un important élevage de volaille, l'introduction de techniques de production modernes et de méthodes de gestion rationnelles dans l'industrie des engrais et la prestation de services consultatifs en vue de la remise en état d'une usine d'aliments pour bébés.

23. La Banque mondiale participe activement aux efforts de redressement des économies de la région et met actuellement au point pour le Bélarus, pour la période 2001-2004, une nouvelle stratégie d'aide ayant Tchernobyl pour thème central.

## **D. Protection de l'environnement**

24. L'AIEA et la Commission européenne dirigent les efforts entrepris dans les domaines suivants : évaluation de la qualité de l'eau, réduction des radionucléides dans l'alimentation humaine et dans l'environnement, réduction des doses d'irradiation externe dans les zones contaminées et appui à la mise hors service de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Un accord a été conclu avec le Gouvernement ukrainien aux fins de la mise hors service définitive du dernier réacteur et les mesures prises pour le coffrage du réacteur endommagé, mesures dont le coût est estimé à plusieurs milliards de dollars, ont démarré, avec le financement de la communauté internationale par l'intermédiaire de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

25. L'AIEA prend de nouvelles mesures pour améliorer la sécurité de l'environnement, notamment des mesures propres à accélérer la régénération des zones gravement contaminées. En outre, elle apporte son soutien à de nouveaux travaux de recherche étiologique sur le cancer de la thyroïde ainsi qu'à l'harmonisation des bases de données sur les agents des secours d'urgence qui ont été exposés dans les trois États touchés. Le travail accompli par l'AIEA de 1999 à 2001 dans le cadre de ces projets a été financé par des

contributions extrabudgétaires d'un montant total de 620 000 dollars provenant de ses États membres.

26. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'emploie à réduire les effets radiologiques de la consommation de produits alimentaires contaminés sur la population. Elle entreprend notamment, avec l'AIEA, un projet conjoint d'extraction d'huile comestible à partir de colza cultivé dans la zone contaminée et de réduction de la teneur en césium de la viande et des produits laitiers grâce à des régimes spécialement prévus pour le bétail. Si ces projets aboutissent, ils se traduiront non seulement par une amélioration des conditions locales mais aussi par des perspectives d'exportations viables à partir de la région.

27. Le PNUD poursuit avec la Fédération de Russie son projet d'évaluation de la qualité de l'eau et d'alimentation en eau des zones contaminées, dont l'objectif est d'alimenter en eau salubre la région contaminée de Bryansk. Un nouveau programme a également été lancé en vue de décontaminer les forêts de la Fédération de Russie touchées par la catastrophe.

#### **IV. Défense de la cause de Tchernobyl et travail de sensibilisation**

28. La sensibilisation aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl était au coeur des activités du système des Nations Unies pendant toute la période considérée, avec pour temps fort la série de manifestations organisées en commémoration du quinzième anniversaire de la catastrophe.

29. En avril 2000, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le PNUD ont organisé un voyage en Ukraine pour la presse internationale afin d'appeler l'attention mondiale sur le sort tragique des victimes de Tchernobyl. Une brochure intitulée « Tchernobyl : une catastrophe qui demeure » a été publiée en février 2000. La Conférence internationale d'annonces de contributions pour la construction d'un abri à Tchernobyl, tenue en juillet 2000, a également offert l'occasion de présenter un document sur Tchernobyl. Le Bureau et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont coparrainé un livre de photos intitulé « Tchernobyl Legacy » qui a été publié en avril 2001 par de.MO Publishing, de New York, et présenté au Siège de l'ONU, à New York, pour commémorer le quinzième

anniversaire. La maison d'édition s'est engagée à donner 20 % des produits de la vente du livre au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour Tchernobyl.

30. Le quinzième anniversaire de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl a été marqué au Siège de l'ONU par une cérémonie au cours de laquelle on a fait sonner la Cloche de la Paix en l'honneur de ceux qui ont été tués lors de l'accident. Le Secrétaire général a prononcé une déclaration appelant à la communauté internationale à ne pas oublier ceux qui continuent de souffrir des effets de cette catastrophe.

31. Avec le généreux soutien du Gouvernement irlandais et des Missions permanentes du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département de l'information ont parrainé une exposition de photos intitulée « Black Wind/White Land : Living with Chernobyl », organisée par l'organisme caritatif irlandais Chernobyl's Children Project, au Siège de l'ONU, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'accident. L'UNESCO a produit une exposition très impressionnante de photos et de peintures intitulée « Tchernobyl, 15 ans de tragédie », qui a été présentée à Paris en avril 2001. Le Bureau a organisé au Palais des Nations, en coopération avec les Missions permanentes du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, une exposition intitulée « Legacy of Chernobyl ».

#### **V. Mobilisation de ressources**

32. Les efforts entrepris par les organismes des Nations Unies pour aider les victimes de la catastrophe de Tchernobyl continuent d'achopper constamment sur le problème de l'insuffisance des ressources. Pour essayer d'accroître le financement international, le Coordonnateur des Nations Unies pour la coopération internationale pour Tchernobyl a fait appel, en mars 2001, aux États Membres contribuant au fonds créé pour financer la construction de l'abri de Tchernobyl pour qu'ils contribuent au financement des programmes d'aide. Il a insisté sur le déséquilibre entre les ressources affectées à la résolution des aspects techniques de la catastrophe et celles qui sont réservées à ses conséquences humaines. Il a demandé aux donateurs de prévoir, pour les besoins humanitaires qui

restent sans solutions, un petit pourcentage de leurs contributions à l'assistance technique. Malheureusement, la réponse n'a guère été généreuse.

33. Pendant la période 2000-2001, un montant total constitué de 446 000 dollars en espèces et de 600 000 dollars en nature a pu être mobilisé pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour Tchernobyl. Les Gouvernements de la Suisse, des États-Unis d'Amérique et d'Irlande ont fait des contributions et des annonces de contributions à un moment tout à fait opportun. Des dons privés importants ont été reçus du Japon et de deux organisations non gouvernementales allemandes. Bien que les contributions restent bien en deçà des besoins, quelques programmes et projets importants ont pu être maintenus.

34. Une série de nouveaux projets à objectifs spécifiques visant à promouvoir le développement des communautés touchées et à répondre aux besoins des victimes ont été élaborés sur la base de la récente analyse de situation des zones les plus gravement atteintes. Ces projets doivent être bientôt soumis à l'examen de la communauté des donateurs internationaux.

## **VI. Recherche de la plus grande efficacité possible de l'approche adoptée par le système des Nations Unies concernant Tchernobyl**

### **A. Des secours d'urgence à l'aide au développement**

35. Lorsque l'ONU a été saisie de la question de Tchernobyl, en 1990, quatre ans après l'accident, le problème dépassait déjà le stade habituel de l'aide d'urgence, bien que les secours d'urgence soient restés nécessaires pendant plusieurs années en raison de la gravité de la situation. Parallèlement, les mesures prises sur le plan international ont toujours comporté des programmes clairement centrés sur le développement. Au cours de la période considérée, on s'est rendu compte que l'assistance requise par la situation de Tchernobyl avait peu à peu dépassé le stade des secours d'urgence et qu'il s'agissait désormais d'aide au développement. En novembre 1999, le Coordonnateur pour Tchernobyl a organisé une réunion du Comité quadripartite de la coordination

pour Tchernobyl, de niveau ministériel, élargie pour inclure des membres de l'Équipe spéciale intersecrétariats pour Tchernobyl et des donateurs, pour permettre des échanges de vues sur l'avenir de l'action internationale entreprise pour Tchernobyl. À l'issue de cette réunion, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a entrepris un examen critique de la stratégie pour Tchernobyl en collaboration avec les principales parties prenantes.

36. À l'automne 2000, un vaste consensus s'était établi parmi les organismes des Nations Unies en faveur d'un changement d'orientation. Pour tenir compte du rôle central des programmes de réadaptation et de développement, l'accent a été mis, d'une part, sur l'élargissement du rôle et de la participation du PNUD, de l'UNICEF et d'autres institutions de développement membres de l'Équipe spéciale intersecrétariats pour Tchernobyl et, d'autre part, sur une coopération plus étroite avec la Banque mondiale et avec d'autres partenaires pour le développement. Les Gouvernements du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine sont favorables à une orientation plus marquée vers le développement et à la poursuite des efforts de sensibilisation aux problèmes de Tchernobyl à l'Assemblée générale.

### **B. Rationalisation des mécanismes internationaux de coordination**

37. Pour mener à bien la réorientation des politiques, telle qu'elle est décrite dans les paragraphes 35 et 36 ci-dessus, et pour la fonder sur des structures de coordination adéquates, le Secrétaire général a décidé de nommer l'Administrateur assistant et Directeur régional du PNUD pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants Coordonnateur adjoint des Nations Unies pour Tchernobyl. Les parties se sont mises d'accord pour la division des tâches entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en tant que bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour Tchernobyl et le PNUD en tant que Coordonnateur adjoint.

38. Le Directeur régional du PNUD s'acquitte de ses fonctions de Coordonnateur adjoint en concertation et en coordination totales avec le Coordonnateur des Nations Unies pour la coopération internationale pour Tchernobyl et sous la direction générale de celui-ci. Compte tenu de cette nouvelle dimension et de l'accord de coopération passé avec le PNUD, des changements

structurels ont été apportés au dispositif mis en place par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour aider le Coordonnateur des Nations Unies pour Tchernobyl dans ses responsabilités, afin de permettre une coopération maximale avec le PNUD et faciliter les échanges entre le Coordonnateur et son adjoint. Dans le cadre de ces changements, les responsabilités relatives à Tchernobyl ont été transférées au Bureau, à New York, ce qui les rapproche du Coordonnateur et facilite la coopération avec le personnel concerné du PNUD.

## VII. Conclusions relatives à la future orientation de l'assistance internationale

39. La mission d'évaluation qui s'est rendue récemment dans les zones atteintes a proposé une stratégie en faveur d'une nouvelle phase d'activités qui comprendrait une nouvelle série d'initiatives visant à répondre aux besoins humains des personnes touchées. Le but serait de contribuer au retour progressif de la vie à la normale pour la majorité des habitants sur une période de 10 ans.

40. La mission a présenté aux partenaires nationaux et internationaux des recommandations préconisant un changement d'orientation. S'écartant nettement des politiques précédemment adoptées, elle propose une stratégie de développement qui embrasserait tout le reste ainsi que des projets centrés sur les communautés touchées. Elle met une fois de plus l'accent sur les revenus durables pour les ménages, la prestation locale de soins de santé primaires et l'éducation en matière d'environnement. Les recommandations visent à encourager, entre la communauté internationale et les diverses parties intéressées, l'instauration d'une collaboration qui permette d'orienter les ressources vers ceux qui en ont le plus besoin tout en incitant la majorité à progresser vers l'autonomie et en lui donnant les moyens de le faire. L'objectif, autant que possible, est de permettre dans les 10 prochaines années à la population de prendre en mains son destin et aux communautés de prendre en mains leur avenir, dans le cadre d'un développement économique et social durable.

41. La stratégie consisterait essentiellement à tirer parti des programmes et projets communautaires mis en place par les États et la société civile. Le

développement économique aura pour objectif de faciliter la relance des industries traditionnelles ainsi que leur adaptation à l'environnement et de favoriser la recherche de nouvelles modalités propres à stimuler l'investissement et la croissance dans les régions atteintes. En ce qui concerne les soins de santé pour la population touchée, on mettra à profit l'expérience acquise au cours des 15 dernières années et on s'emploiera à élaborer des programmes parfaitement adaptés aux groupes à haut risque, à savoir les enfants, les femmes, les hommes d'âge moyen et les personnes âgées. Cette stratégie ne peut que donner de bons résultats avec le soutien généreux des États Membres et de toute la communauté internationale.

### Notes

- <sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 46 (A/55/46)*; voir aussi *Sources et effets des rayonnements ionisants : Rapport 2000 du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants à l'Assemblée générale, avec annexes scientifiques*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.IX.4, annexe J.